



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur:

Nom de l'organisme : Commune de VARENNES VAUZELLES

Correspondant: Monsieur le Maire

Adresse : 54, avenue Louis FOUCHERE-58640- VARENNES VAUZELLES

Objet du marché : REHABILITATION DE LA MEDIATHEQUE MUNICIPALE

- Lot 2 MACONNERIE

- Lot 4 COUVERTURE ZINGUERIE

- Lot 5 ETANCHEITE

- Lot 8 ISOLATION PAR L'EXTERIEUR

- Lot 10 CARRELAGE FAÏENCE

- Lot 12 ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE & COURANTS FAIBLES

Procédure : Marché à procédure adaptée conformément aux articles 27 et 78 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Clause d'insertion par l'activité économique obligatoire pour le lot 2

Visite préalable du site facultative

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères ci-dessous

<i>Critère de jugement des offres</i>	<i>Pondération</i>
<p>Coût des travaux : Règle de calcul : 55 points seront attribués au moins disant Note des autres candidats : 55 x le prix du moins disant / le prix du candidat.</p>	55 points
<p>Valeur technique de l'offre basée sur les éléments détaillés du mémoire technique du candidat Elle sera appréciée en fonction des sous-critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -mode opératoire intégrant toutes les contraintes du fait de la gestion du chantier à proximité de la mairie et du centre Gérard Philipe : 5 points -délais d'intervention en service après-vente : 10 points. Les délais les plus courts (prise en charge + règlement du problème) obtiendront 10 points. Les autres délais seront notés de la façon suivante : 10 x le délai le plus court / le délai du candidat -origines, performances et qualité des équipements de l'offre accompagnés de fiches techniques : 10 points -références et compétences en rapport avec l'objet du marché : 5 points -moyens humains et matériels en relation avec le chantier : 5 points -visite préalable du site : 5 points. Les entreprises ayant déjà visité le projet lors de la 1^{ère} consultation seront automatiquement créditées de 5 points. 	40 points
<p>Délai d'exécution : Planification des travaux : 5 points. Les entreprises en capacité de planifier leurs travaux conformément au calendrier prévisionnel et dès la notification de leur marché obtiendront 5 points. Les entreprises demandant un report de leurs dates d'intervention obtiendront de 0 à 4 points selon l'importance dudit report</p>	5 points

Conditions de délai :

Date limite de réception des candidatures et des offres : jeudi 15 novembre 2018 à 17h00

Modalité d'obtention :

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable sur la plate-forme

« Achatpublic.com » sous le code « 2018VVMEDIATHE »

Il peut également être remis gratuitement, sur demande écrite par courriel à pcrotet@ville-varennnes-vauzelles.fr

Le règlement de consultation est consultable sur le site internet de la ville de Varennes Vauzelles (www.ville-varennnes-vauzelles.fr)

Délai de validité des offres : 120 jours

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de DIJON

Précision concernant les délais d'introduction des recours :

Référé précontractuel : jusqu'à la signature du marché.

Recours pour excès de pouvoir : 2 mois à compter de la notification de la décision attaquée

Date d'envoi du présent avis à la publication : vendredi 19 octobre 2018